

# INAUGURATION DU SYSTÈME INTRABEAM

UN ÉQUIPEMENT DE POINTE  
POUR LUTTER CONTRE LE CANCER DU SEIN

Vendredi 5 Juillet 2013 à 11h  
Bloc Gynécologique - Pavillon Méditerranée  
Hôpital Nord

## DOSSIER DE PRESSE

### CONTACTS PRESSE

#### AP-HM

Alexandre Lanzalavi - 04 91 38 29 72  
alexandre.lanzalavi@ap-hm.fr

#### CG 13

Annick Bonifay - 04 13 31 15 25  
annick.bonifay@cg13.fr



cg13.fr

**CONSEIL  
GENERAL**  
BOUCHES-DU-RHÔNE



Assistance Publique  
Hôpitaux de Marseille

# INAUGURATION DU SYSTÈME INTRABEAM UN ÉQUIPEMENT DE POINTE POUR LUTTER CONTRE LE CANCER DU SEIN

L'AP-HM se dote du système INTRABEAM, un équipement de dernière génération qui est principalement utilisé dans le traitement du cancer du sein, où l'on procède à une irradiation unique juste après l'enlèvement de la tumeur, pendant l'opération. L'irradiation est réalisée avec une dose unique élevée sur une zone à fort potentiel de récurrence, tout en épargnant les organes à risque.

L'acquisition de ce nouvel équipement représente un investissement de 600 000 €. Ce dernier a pu voir le jour grâce au financement du Conseil Général des Bouches du Rhône qui s'élève à 400 000 €.

## **Troquer 30 séances de rayons contre une seule irradiation**

Cette approche thérapeutique remplace, avec une seule irradiation, les nombreuses séances (près d'une trentaine) de radiothérapie post-chirurgie. Cet appareil se positionne en alternative au traitement classique par radiothérapie externe. Elle permet donc un traitement en douceur et efficace. L'intérêt de la technique est le ciblage du lit tumoral et la diminution de la contrainte liée au traitement.

## **Cancer du sein : après le diagnostic en 1 jour, le traitement en 1 jour**

Après avoir mis en place le diagnostic rapide du cancer sein, l'AP-HM complète son arsenal thérapeutique pour lutter contre le cancer du sein. L'utilisation de l'intrabeam, installé dans le bloc chirurgical de gynécologie de l'Hôpital Nord, nécessite une collaboration simultanée des gynécologues et des radiothérapeutes. Il va permettre de traiter certains cancers du sein (20 %) de manière très rapide. Bien que réservée à certaines patientes, cette technique permet d'alléger la prise en charge tout en conservant la même efficacité. L'hôpital Nord devient le premier établissement de santé du nord de la ville à détenir l'Intrabeam. Jusqu'à présent, ce type de service était concentré dans le sud de Marseille. Dorénavant les patientes de la zone ouest du département bénéficient de ce type de traitement à proximité de leur domicile.

L'AP-HM poursuit sa démarche de modernisation permanente en faveur de la lutte contre le cancer en enrichissant, le secteur de la radiothérapie, d'équipements issus des dernières avancées technologiques.

Ce projet est piloté par le Pr Didier Cowen, radiothérapeute, chef du service de radiothérapie des hôpitaux de la Timone et Nord et du Pr Léon Boubli, chef du service de gynécologie-obstétrique de l'hôpital Nord.

## **Intrabeam : radiothérapie peropératoire**

La radiothérapie peropératoire est appliquée au moyen d'un accélérateur mobile à l'aspect d'une sphère fixée au bout d'un bras articulé. Posé dans le sein ouvert dès l'opération d'ablation de la tumeur, il irradie à haute dose la zone concernée, limitant le plus tôt possible la propagation cancéreuse. L'irradiation se fait ainsi de l'intérieur, pour plus de précision. Le traitement s'effectue dans le bloc et dans le même temps opératoire, ce qui évite d'avoir à transporter le patient dans une unité de radiothérapie. Cette radiothérapie peropératoire ciblée s'est montrée aussi efficace que la radiothérapie externe en prévention des récives du cancer du sein. En effet, en irradiant à l'intérieur du sein dès l'ablation de la tumeur, on limite le plus tôt possible le risque de développement des cellules cancéreuses autour. Et c'est essentiel : dans 80 à 85 % des cas, la récive est observée sur cette zone opératoire.

### **Quelles sont les patientes qui vont pouvoir bénéficier de cette radiothérapie peropératoire ?**

La radiothérapie peropératoire est réservée aux patientes de plus de 60 ans ayant un cancer du sein dont le risque de récive reste modéré. Ce pronostic se base sur différents critères dont la taille de la tumeur, les résultats de la biopsie, la présence de récepteurs hormonaux, l'envahissement ganglionnaire...

### **Quels sont les domaines dans lesquels la radiothérapie peropératoire est amenée à se développer ?**

La radiothérapie peropératoire par intrabeam est pour l'instant réservée au traitement du cancer du sein. Cependant, des voies de recherche nouvelles seront explorées dans le service de radiothérapie, avec des applications possibles de la machine dans les domaines des cancers gynécologiques, urologiques et neurologiques.

### **Les avantages de la radiothérapie peropératoire**

La radiothérapie peropératoire du sein réalisée en une séance unique présente plusieurs points d'intérêt :

- une irradiation dans le même temps que la chirurgie,
- une optimisation de la précision de l'irradiation des berges chirurgicales,
- une dose aux organes sains réduite par rapport au traitement standard (diminution du risque de co-morbidités et de toxicité tardive),
- aucun déplacement supplémentaire pour les patientes (versus 3 à 6 semaines de radiothérapie),
- et un impact radiobiologique probable sur la cinétique des cellules résiduelles du lit opératoire.

## La radiothérapie à l'AP-HM

Le plateau technique de radiothérapie de l'AP-HM qui se compose des services de radiothérapie de la Timone et de l'Hôpital Nord est l'un des plus grands et des plus modernes de France. Les bunkers qui abritent ces services sont construits selon des techniques empruntées au génie civil.

Ils bénéficient d'équipements hors norme. A l'entrée des services, une porte de plus de 50 cm d'épaisseur constituée d'un alliage spécial isole l'extérieur de toutes radiations. Les murs de 120 cm à 150 cm d'épaisseur sont fabriqués à base de béton barité. Sur la partie où le rayonnement est le plus intense, le mur est composé de béton spécial qui possède une densité permettant d'améliorer les performances d'absorption des rayonnements ionisants et de jouer ainsi le rôle d'écran protecteur.

Rappelons que la radiothérapie est l'un des traitements les plus efficaces contre les cancers. Elle est proposée à 60 % des patients atteints de cancer, le plus souvent en association avec la chirurgie et/ou la chimiothérapie

### La radiothérapie de l'AP-HM en chiffres

Hôpital Nord

- 3 médecins,
- 28 personnels soignants et médico-techniques,
- 2 agents administratifs
- 3 physiciens
- 2 techniciens dosimétristes
- Activité 2012 du service: 947 patients par an

Hôpital de la Timone

- 3 médecins,
- 46 personnels soignants et médico-techniques,
- 2 agents administratifs
- 5 physiciens
- 3 techniciens dosimétristes, 1 maître ouvrier
- Activité 2012 du service : 1 061 patients par an

### Les traitements exclusifs proposés par les services de radiothérapie de l'AP-HM

- Radiothérapie Guidée par l'image (IGRT)
- VMAT- irradiation avec Modulation d'intensité Volumétrique par Arc Thérapie Radiothérapie asservie à la respiration
- Radiothérapie stéréotaxique
- Radiothérapie par tomothérapie hélicoïdale

## Cancérologie : l'AP-HM au cœur de l'excellence

L'augmentation du nombre de cancers dépistés conjuguée au vieillissement de la population fait de la prise en charge de cette maladie un enjeu majeur pour l'AP-HM qui développe une forte activité dans ce domaine.

Sous l'impulsion des différents plans cancer, l'AP-HM, dans le cadre d'une démarche hospitalo-universitaire, a restructuré son offre en cancérologie en engageant sur 2 sites, Centre (Timone et Conception) et Nord, des moyens de plus en plus importants (acquisition d'équipements dernières générations, nouveaux services, nouvelles techniques de recherche,...) consacrés à la lutte contre le cancer.

La prise en charge des cancers en hospitalisation adulte représente près de 11 % de la file active totale de l'APHM, soit un suivi de près de 10 000 patients par an.

L'AP-HM est l'établissement de la région qui présente la plus importante file active de malades hospitalisés pour cancer. Par ailleurs, l'AP-HM, à travers ses missions de soins, d'enseignement et de recherche, s'engage fortement, en synergie avec l'Université, dans des programmes de recherche pour améliorer le diagnostic et les traitements dans le domaine de la cancérologie. Cette particularité permet à de nombreux patients atteints de cancer et pris en charge à l'AP-HM, de bénéficier de traitements innovants en complément d'une prise en charge classique, augmentant ainsi leur chance de guérison.

<http://fr.ap-hm.fr/cancer>

## **Santé Publique, le Conseil général un soutien fort pour l'AP-HM**

La santé est une préoccupation forte des habitants des Bouches-du-Rhône. Elle est au cœur des problématiques actuelles et à venir liées à l'allongement de la vie et à ses répercussions sur le système de santé, sur les politiques sociales et celles de l'habitat, dans lesquelles le Conseil Général est particulièrement impliqué.

La santé est aussi au cœur des préoccupations du Conseil Général parce que ce département :

- connaît de fortes spécificités géographiques, démographiques, socio-économiques et environnementales qui sont porteuses d'autant de disparités économiques et sociales ;
- dispose d'une densité hospitalière, universitaire et de recherche fondamentale qui, par son poids et sa qualité, déborde largement de ses frontières régionales, souvent nationales et internationales.

C'est sur ce large constat que le Conseil général a déterminé son implication en matière de santé publique.

### **Un partenariat de longue date avec l'AP-HM pour l'équipement de pointe**

Depuis 1998 et le vote d'une subvention pour l'achat d'un appareillage vidéo dans le cadre de l'unité d'épileptologie, à la subvention voté en 2012 pour l'acquisition du robot de chirurgie pour l'hôpital Nord, la collectivité a toujours soutenu les projets d'équipements des hôpitaux de Marseille

En 13 ans le conseil général a participé à 50 projets, aidant à la modernisation de l'Assistance Publique Hôpitaux de Marseille, pour un montant de plus 21 500 000 euros.

### **Une politique volontariste**

L'intervention du Département dans le domaine de la santé va bien au-delà de ses strictes compétences réglementaires :

L'accès aux droits et aux soins :

Malgré des avancées importantes comme la CMU, les inégalités d'accès aux soins existent toujours ; les déterminants sociaux de la santé restent en premier plan et les actions de prévention essentielles. Ici, aussi, le Conseil Général est l'opérateur principal sur le terrain en matière d'action médico-sociale, dans l'accueil et l'orientation des personnes en difficultés (précarité, exclusion) et l'animation du dispositif d'insertion (RSA).

La prévention, le dépistage, le suivi :

Il convient en outre, de rappeler que le Conseil Général dispose de structures intervenant directement dans le champ de la santé :

- Services de santé de la Protection Maternelle et Infantile,
- Centres de vaccinations,
- Centres de dépistages anonymes et gratuits
- Centre de lutte contre la tuberculose
- Centres médico-psycho-pédagogiques
- Laboratoire d'analyses biologiques dédié à la santé et à l'environnement

### **Une aide à l'expertise**

Enfin la création du Conseil Départemental de Santé Publique a marqué un pas déterminant dans cet engagement avec deux idées fortes :

- Améliorer le niveau de santé publique dans le département ;
- Améliorer l'accès aux soins de tous qu'elle que soit leur condition sociale et où qu'ils se trouvent dans le département.

S'inscrire dans une logique de santé solidaire, c'est aussi aider financièrement à l'équipement des établissements hospitaliers en matière de technologie de pointe.

Tout d'abord dans des domaines en lien direct avec ses missions règlementaires de santé publique : comme la périnatalité, les femmes, les enfants. Ensuite, dans les pathologies graves qui touchent le plus grand nombre, c'est notamment le cas avec la cancérologie et la cardiologie.

L'axe majeur d'intervention du Conseil Général reste toutefois celui de la cancérologie, un domaine en pleine évolution technologique.

Le Conseil général participe à la lutte contre le cancer avec plus d'un million d'euros annuels pérenne en particulier pour le dépistage du cancer du sein et du colon mis en oeuvre par l'association Arcades. Il s'est par ailleurs engagé depuis plus de 10 ans maintenant dans un programme d'aide à la rénovation des équipements, notamment ceux de radiothérapie par le soutien au développement de l'Institut Paoli Calmettes (24 M€).

**Pour mettre en oeuvre cette politique l'Assemblée départementale a investi en 10 ans près de 50 M € dans le secteur de la santé publique.**